



John R. Gilmore

Associé

Cochef, Droit du travail

T : 403.298.3297 / C : gilmorej@bennettjones.com

Calgary

FORMATION

Université Western Ontario, B.A., 1989

Université Western Ontario, LLB, 1992

ADMISSIONS AU BARREAU

Alberta, 1994

Ontario, 1994

Codirecteur du groupe de pratique des services d'emploi du cabinet, John Gilmore se concentre sur l'emploi et le travail du côté de la direction, le congédiement injustifié, les droits de la personne, le droit constitutionnel et le droit de la vie privée. John conseille et représente des clients en ce qui concerne la rédaction et l'interprétation des contrats de travail et des conventions collectives, ainsi que dans le cadre d'opérations commerciales impliquant la restructuration et la réduction des effectifs des employés.

« John Gilmore est complimenté par des sources comme étant « de premier ordre », et les clients apprécient « sa capacité à donner des conseils concis et pratiques ».

Chambers Canada 2024

John comparaît régulièrement devant les commissions des relations de travail fédérales et provinciales et les commissions d'arbitrage du travail. John possède également une vaste expérience devant les cours fédérales et provinciales et les tribunaux des droits de la personne. John possède une expertise particulière dans la représentation d'employeurs sous réglementation fédérale devant des conseils d'arbitrage nommés par le gouvernement fédéral, le CCRI, la Cour fédérale et la Cour d'appel fédérale. Au niveau provincial, John comparaît souvent devant la Cour d'appel de l'Alberta et la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta sur un large éventail de questions d'emploi et de travail. John représente des clients dans le cadre de procédures judiciaires sur des questions telles que le congédiement injustifié, les régimes d'invalidité, les contrats de travail, la rémunération / les accords de partage, le manquement aux obligations fiduciaires et la confidentialité des employés.

John conseille également les clients sur la rémunération de l'emploi des cadres supérieurs, les régimes d'incitation et le droit aux indemnités de départ et aide à la combinaison et à la

réorganisation des employés dans le cadre de fusions et d'acquisitions d'entreprises.

John est l'auteur du *Code des normes d'emploi annotées de l'Alberta* de 2022 récemment publié. John est également l'auteur du *Guide des ressources humaines sur les questions de santé en milieu de travail* et coéditeur et collaborateur de *Illness and Disability in the Workplace*.